



SOPRAGGLO

ESCLES

4 Route de Fouilloy
60220 ESCLES ST PIERRE
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 001098911		1ere Gachée : 10:55 (1)		Date : 07/07/2026 012508277747		Zone : SOUS CENTRALE	
Quantité : 0.75 m3		Réf. commande(2) : 02.35.90.57.32		Véhicule : SC ESCLES		SOUS CENTRALE ESC	
Client : SD MACONN SD MACONNERIE 590 RUE DE LA CHAPELLE HAMEAU DE GRATTENOIX 76870 BEAUSSAULT				Chantier : sc SOUS CENTRALE LE CAULE STE BEUVE		Chauffeur : SC SOUS CENTRAL	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle				DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	
RETOUR centrale				ATTENTE 00:00		Quantite Origine : 1.00 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 0.75	
08:47							
Code Formule D340		Désignation(6)(8) BPS NF EN 206 A2/CN		Certification		Classe d'exposition(3) XA2, XS3 (F)	
Ciment(type et classe) CEM III/B 42,5 L – LH/SRCE PM CP1 NF		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5) 385		Résistance caractéristique(4) C 35/45	
Appellation commerciale : C35/45 XA2(F) D12 S1 III 42 PM				Carac. complementaire : TEMPERATURE : 21°C			
Propriétés spécifiées :							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
						Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:				Signature:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non